



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES U16
PYRENEES ATLANTIQUES
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE
DIMANCHE 20 JUIN 2021 au golf de LA NIVELLE
Place William Sharp 64500 CIBOURE Tél 05 59 47 18 99

MC juin 2021

Ce règlement particulier complète les règlements généraux du Vade-mecum 2021 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I- CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs, garçons et filles, doivent :

Être licenciés FFG de l'année en cours dans un club du département des Pyrénées Atlantiques et être membre de l'Association sportive.

Avoir enregistré dans leur club un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition. (au moins 5 jours pleins ouvrables avant l'épreuve).

Répondre aux catégories d'âge et limites d'index ci-dessous.

- **L'inscription doit être basée sur l'appréciation de leur professeur quant à leur aptitude à jouer de façon autonome sur 18 trous, à compter et à remplir une carte de score.**

1-2) Quotas par catégorie d'âge (base 2021)

CATEGORIES 2021	ANNEES DE NAISSANCE	Index minime				Nombre Total
		GARÇONS		FILLES		
		Nombre	Index Mini Maxi	Nombre	Index Mini Maxi	
U 16	2004 – 2005	25	20.- 53	15	20 - 53	40

NOTA : L'index retenu est celui de la date limite d'inscription

II - ENGAGEMENTS

2-1) Inscriptions :

Les inscriptions sont **gratuites**.

Elles se font par l'intermédiaire des clubs qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques **par courriel** (ffgolf64.sportif@gmail.com) **au plus tard Lundi 14 juin Minuit** avec impérativement : les **noms, prénoms, date de naissance et N° de licence** des joueurs.

les éventuels forfaits doivent être signalés pour chaque épreuve (cf. §2.2).

2-2) Forfaits :

Tout forfait doit être notifié au Comité 48h avant le début de l'épreuve (soit le jeudi jusqu'à minuit pour une compétition se déroulant le dimanche), sauf cas de force majeure.

- FORME DE JEU

3-1) Distances de jeu :

Ces distances seront celles préconisées par le paragraphe 3-6-4 page 249 du Vadémécum. Elles ne sont pas impératives, mais on doit essayer de s'en rapprocher le plus possible. Elles pourront être adaptées en fonction des conditions météorologiques, en particulier des conditions de « roue ». Mais dans tous les cas, elles correspondront aux repères étalonnés pour la gestion des index.

3-2) Forme de jeu :

Pour chaque épreuve : STABLEFORD / 18 trous.

3-3) Classement :

3-3-1) Individuel

Le classement du Championnat Départemental sera fait par sexe et par catégorie sur les scores bruts. En cas d'égalité le départage se fera en prenant le score des 18, 9, 6 etc. derniers trous.

IV - DEROULEMENT DES EPREUVES

4-1) Calendrier

Voir en tête du règlement.

4-2) Déroulement

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

Épreuves « non-fumeur ».

Les joueurs doivent avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. règlement Général sur le Vade-mecum 2021.

Les cadets ne sont pas autorisés même pour les joueurs entre eux.

L'utilisation des chariots électriques n'est pas autorisée.

L'utilisation des appareils de mesure de distance est interdite

Pendant le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs, **quels qu'ils soient**, (les parents, les dirigeants de clubs etc) ne sont pas autorisés à aller sur le parcours

Seuls le pro du département et celui du club engagé peuvent suivre les équipes sans donner de conseil.

- Toute infraction aux règles ci-dessus entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Les parents ne sont pas autorisés sur le parcours .

4-3) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité des Pyrénées Atlantiques.

Les résultats seront envoyés par courriel à tous les golfs concernés, publiés sur le site du Comité Départemental (www.ffgolf64.org) et transmis à la Ligue pour publication sur son site.

4-4) Départs

Les départs se font par ordre croissant d'index .Les garçons et les filles sont séparés.

V - REMISE DES PRIX

- Les 3 premiers en Brut de chaque catégorie sont récompensés.
- Les premiers de chaque catégorie sont déclarés « Champion(ne) Départemental(e) ».
- Un goûter sera offert par le Comité des Pyrénées Atlantiques à cette occasion.

VI - COMITE D'EPREUVE

La composition du comité de l'épreuve sera affichée à chaque tour au tableau officiel. Elle comportera au minimum :

Un représentant du Comité des Pyrénées Atlantiques,

L'arbitre désigné pour l'épreuve,

Un représentant du golf recevant.

Pour des raisons de force majeure ou en cas de situation imprévue, le Comité d'Epreuve peut décider de modifier tout ou partie du présent règlement.

§§§